

Monsieur MALIFARGE,

Aux

Responsables des élèves

Saint Etienne de Cuines, le mardi 15 septembre 2026

Élection des représentants de parents d'élèves Au Conseil d'Administration du collège

Pour l'année scolaire 2026-2027, les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration se dérouleront par **vote électronique sur PRONOTE** (*une information vous sera transmise ultérieurement*). La date des élections sera comprise entre le lundi 5 octobre et le jeudi 8 octobre. Le dépouillement aura lieu le vendredi 9 octobre 2026.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Administration sont membres à part entière des instances participatives : ils ont voix délibérative.

Chaque parent est éligible ou rééligible, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

Peuvent déposer des listes de candidats :

- Les fédérations ou unions de parents d'élèves, qu'elles soient ou non présentes dans l'établissement
- Les associations déclarées de parents d'élèves
- **Les parents d'élèves qui ne sont pas constitués** en association (liste indépendante).

Chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double de sièges à pourvoir soit 12 noms (*Les représentants des parents d'élèves au conseil d'administration sont de 6 titulaires et 6 suppléants*).

La liste de candidature doit nous parvenir **10 jours** avant la date du scrutin, soit **le lundi 28 septembre 2026 au plus tard** auprès du secrétariat.

Merci aux parents intéressés de s'inscrire en envoyant un mail, via Pronote, à Mme TONNEL secrétaire de direction, le plus rapidement possible.

Cordialement.

L'équipe de Direction